

CHARTRE INTERNET du Lycée ARAGO

L'utilisation de l'Internet en milieu scolaire favorise l'épanouissement des élèves et contribue à en faire des citoyens responsables.

Internet est un outil de connaissances réglementé. Un certain nombre de règles doit être respecté :

1. L'usage d'Internet est réservé aux recherches documentaires dans le cadre d'objectifs pédagogiques ou du projet personnel de l'élève, c'est-à-dire, fiches de cours, exercices en ligne, exposés, sujets et corrigés, orientation scolaire et professionnelle...
Depuis la rentrée 2002-2003 existe au lycée un ordinateur dédié à la sécurisation des accès internet, le responsable peut donc à tout moment connaître la nature des connexions qui ont été faites.
2. L'accès, en libre-service, à des fins personnelles, ou de loisirs n'est pas toléré. Toute consultation doit se faire en présence d'un membre adulte de la communauté éducative, qui exercera une surveillance des sites consultés.
3. Le téléchargement et l'installation de logiciels sur les postes de travail est interdit. Il est toutefois possible de télécharger des fichiers ou documents dans son répertoire personnel en vue de la réalisation d'exposés ou de travaux demandés par le personnel enseignant. L'usage de disquettes personnelles n'est pas autorisé pour éviter les virus. En cas de nécessité, l'enseignant pourra enregistrer les fichiers sur disquette, après avoir vérifié leur non-contamination. Vérifier d'abord que les documents du C.D.I. ne contiennent pas la réponse cherchée.
4. Chaque élève doit respecter les règles juridiques : respect d'autrui, respect des valeurs humaines et sociales. Il est donc interdit de consulter ou de publier des documents
 - .. À caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe, révisionniste.
 - .. À caractère pédophile ou pornographique.
 - .. Incitant aux crimes, délits et à la haine.
 - .. À caractère commercial dans le but de vendre des substances ou objets illégaux.
5. Utiliser une adresse personnelle ou participer à des « chats » (causettes) ou à un forum de discussion est **formellement interdit**.

La charte ne se substitue pas au règlement intérieur de l'établissement. Le non respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une suppression de l'accès à internet et aux sanctions disciplinaires prévus dans le règlement intérieur.

**UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES
VOS DROITS ET VOS OBLIGATIONS**

La signature de la **charte d'utilisation des ressources informatiques** du Lycée François ARAGO fait de vous un utilisateur averti et responsable des ressources informatiques mises à votre disposition pour votre formation et à des fins exclusivement pédagogiques. Elle vous fait bénéficier de certains droits en contrepartie du respect de quelques obligations.

Le tableau ci-dessous insiste sur les points clés de cette charte mais il convient de vous conformer à l'intégralité des engagements contenus dans la charte et de prendre connaissance des sanctions encourues s'ils ne sont pas respectés.

	VOS DROITS	VOS OBLIGATIONS
Accès aux matériels informatiques	Accès aux ordinateurs et matériels périphériques dans les salles spécialisées et au CDI	<ul style="list-style-type: none">• Préserver et respecter le matériel• Se conformer aux modes opératoires• Signaler tout incident au personnel responsable
Accès au réseau	Pour les utilisateurs d'un réseau : Utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe personnels	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la stricte confidentialité de l'identifiant et du mot de passe : ne pas les communiquer ou les céder à un tiers ou à un autre utilisateur
Accès à Internet	Accéder aux services de l'Internet sur des sites correspondant à vos activités d'enseignement	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les règles légales de protection des œuvres, de la vie privée et des données à caractère personnel et, par conséquent, ne pas se rendre sur des sites pornographiques, racistes et en général tout site ne respectant pas la législation en vigueur• Ne pas télécharger de musiques, de vidéo... conformément à la législation en vigueur
Accès aux services de messagerie	Aucun accès aux services de messagerie (Boîtes courriels et messageries instantanées) n'est autorisé	
Accès aux logiciels	Utiliser les logiciels utiles aux actions de formation	<ul style="list-style-type: none">• Respecter l'intégrité des logiciels et d'une manière générale de tout le système informatique• Ne pas installer ou copier de logiciels• Ne pas introduire de programme nuisible• Ne pas copier de programme exécutable dans votre répertoire personnel
Accès aux données	Accéder aux données disponibles (fichiers, bases de données, sites Web) Accéder à vos données strictement personnelles et les rectifier si nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les règles de déclaration des fichiers auprès de la Cnil

L'ensemble de ces accès peut être soumis à des contrôles techniques pour protéger les élèves et notamment les mineurs, assurer la sécurité du réseau et/ou des ressources informatiques, vérifier la conformité de l'utilisation des services aux objectifs définis dans le préambule de la charte